



Réunion d'information

LAS 2^{ème} semestre 2023-2024

PR KATHIA CHAUMOITRE

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES ÉTUDES
UFR SMPM AIX MARSEILLE UNIVERSITE



IMPORTANT

Cette présentation est à but d'**information** sur le déroulé de votre année de LAS

Les dates données dans cette présentation sont susceptibles de varier en cours d'année.

Vous aurez des **informations officielles** de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales au fur et à mesure et ce sont elles qui font foi notamment pour les convocations aux examens.



Capacité LAS 1 MMOP 2023-2024

Capacités LAS1 MMOP 2023-24 : 86 places

61 places médecine

3 places maïeutique

5 places odontologie

17 places pharmacie

+ Places Kiné publiées par le JO en cours d'année
LAS 1: 15% des places kiné



Capacité LAS 2-3 MMOP 2023-2024

Capacités LAS2-3 MMOP 2023-24 : 248 places

160 places médecine

13 places maïeutique

23 places odontologie

52 places pharmacie

+ Places Kiné publiées par le JO en cours d'année
LAS 2-3: 41% des places kiné



Etapes de la fin d'année LAS – accès sélectif



Inscription formelle à l'accès santé

Inscription accès santé LAS 1: environ 390 - 400 étudiants

Inscription accès santé LAS 2-3: environ 600 – 610 étudiants

Selon l'arrêté du 22/10/2021 modifiant l'arrêté du 4/11/2019, si ces étudiants ne valident pas les critères d'accès à l'accès sélectif :

- avoir validé sa licence à la première session
 - avoir au moins 10/20 à la mineure santé (1^{ère} session)
- **l'inscription ne sera pas validée et ils ne perdront pas une chance**



Inscription pédagogique aux filières

Choix de s'inscrire dans **1 ou plusieurs filières MMOPK**:

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie



Examens mineures santé 1, 2 et 3

Lundi 06 mai

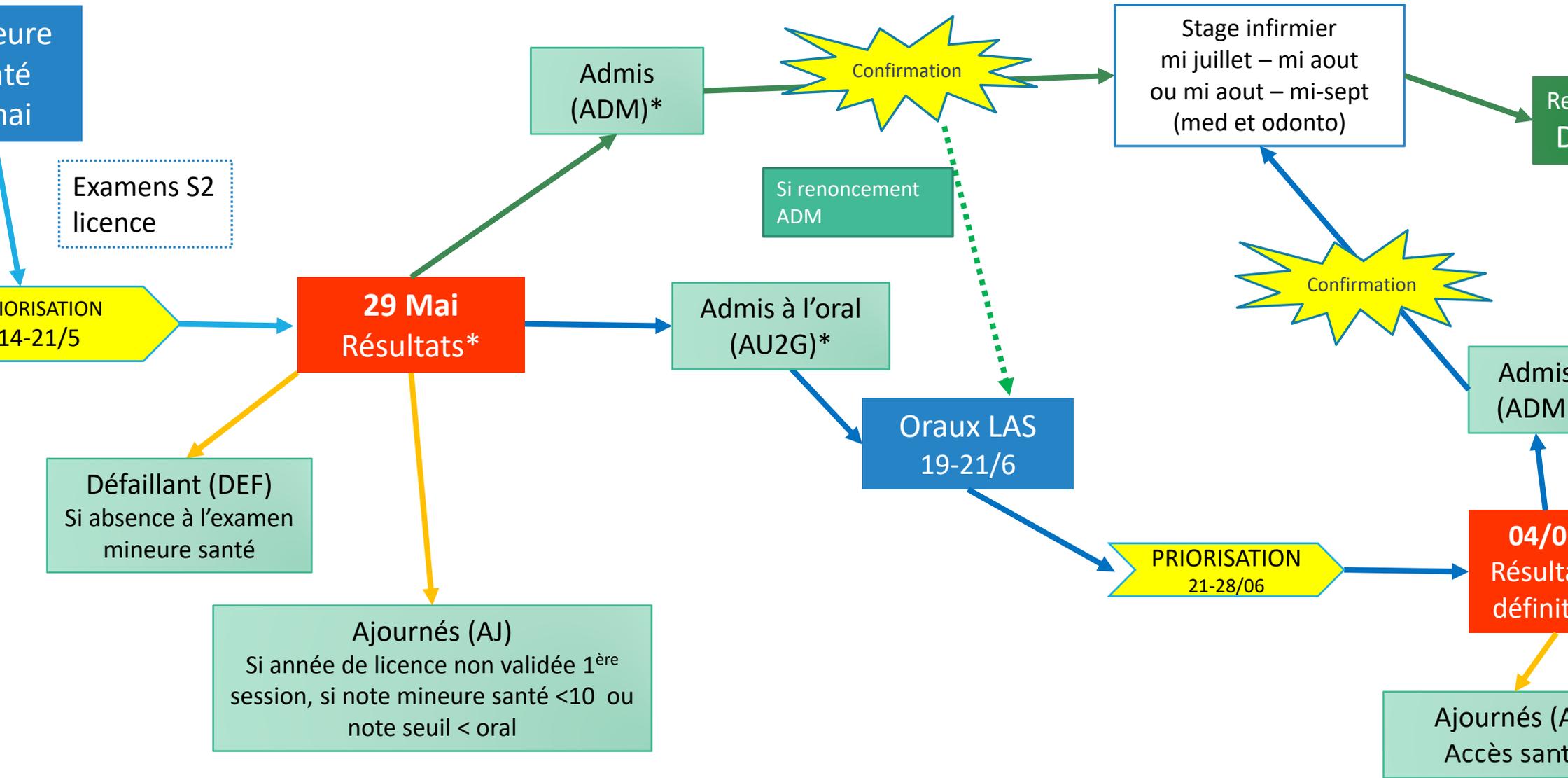


Examen en présentiel campus Timone Marseille (venir bien en avance, anticiper les bouchons, pas d'accès voiture dans la faculté)

	JOURS	DATES	HORAIRES		ÉPREUVES
			DÉBUT	FIN	
LAS	Lundi	6 mai 2024	09h00	10h00 TT 10h20	Mineure Santé LAS 2 : semestre 1 et semestre 2 (40 QCM) Mineure santé LAS 3 : semestre 1 et semestre 2 (40 QCM)
LAS	Lundi	6 mai 2024	11h00	12h00 TT 12h20	Mineure Santé LAS 1 : semestre 1 et semestre 2 (40 QCM)

Chaque étudiant est tenu de se présenter à toutes les évaluations auxquelles il est convoqué dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « défaillant ». Le statut de défaillant entraîne le non calcul de la moyenne et donc l'invalidation de son année en première session.





les étudiants n'ayant pas réussi l'oral ou n'ayant pas validé leur LAS ou n'ayant pas candidaté à l'accès santé → pour l'accès à l'étude en LAS ou redoublement en Licence et utilisation des 1 ou 2 chances d'accès dans le parcours LAS

ils réservent de l'obtention de la licence à la 1^{ère} session



Priorisation 14-21 Mai



Priorisation filières du 14/05 à 17h au 21/05 à 23h59

Les étudiants devront OBLIGATOIREMENT prioriser leurs choix de filière (filières MMOPK dans lesquelles ils auront fait une inscription pédagogique) du **14 mai 17h00 au 21 mai 23h59, via l'ENT.**

Connexion ENT puis Cliquer sur l'onglet : **SCOLARITE** et Choisir : **PRIORISATION DES FILIERES**

Les ordres de priorité pourront être modifiés tant que l'application est ouverte.

Attention ! Cette procédure concerne **même** les étudiants n'ayant opté que pour **une seule filière.**

Cette connexion est impérative pour être affecté selon son choix.

En cas d'un étudiant qui n'exprimerait pas de choix, la filière retenue comme vœu unique sera celle dans laquelle le candidat aura obtenu le meilleur classement. Dans l'hypothèse où un candidat aurait obtenu le même rang de classement dans 2 ou plusieurs filières, sera retenue comme vœu unique la filière ayant la capacité d'accueil la plus élevée.

Après cette priorisation les résultats des grands admis et des admis à passer l'oral sera publié le 29 mai 2024 à 14h00

Le résultat est sous réserve de la validation de la licence à la première session



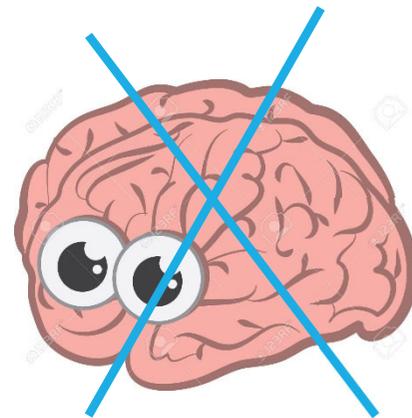
Algorithme d'affectation après priorisation

Algorithme d'affectation → meilleure solution possible donnée aux étudiants compte tenu de leurs rangs de classement

Quelle stratégie adopter ? Choisir simplement dans l'ordre de ses préférences car grâce à l'algorithme, même s'il y a peu de chance que vous ayez votre filière préférée, vous aurez la meilleure filière possible rapport à votre résultat.

Aucune stratégie compliquée n'est donc à adopter :

On exprime simplement ses préférences !!



Résultats jury le 29 Mai



Résultats jury avec vote de la note seuil des grands admis et des admis à passer l'oral

- note du 1^{er} semestre de la licence après harmonisation (méthode mathématique prenant en compte le positionnement de l'étudiant de LAS dans sa licence) – coefficient 6
- note de la mineure santé – coefficient 4

→ relevé de notes sur l'ENT le 29/05 à 14h





Publication des résultats le jeudi 29 mai à 14h :

admis (ADM)

admis à passer l'oral (AU2G)

ajourné (AJ) (Rattrapage de la mineure santé si note < 10 : 1er juillet 2024)



Je suis grand admis(e)



Le candidat confirme l'acceptation de son admission ou j'indique ma renonciation à la filière proposée au plus tard le **06 juin 2024** par e-mail à l'adresse suivante : smpm-scol-1fg2-adm@univ-amu.fr

In cas de renonciation, l'étudiant est autorisé à passer l'oral au titre des filières pour lesquelles son classement est au-dessus du seuil déterminé par le jury ; il perd le bénéfice de sa place de grand admis mais toutefois **peut réintégrer la filière désistée** si son classement final à l'issue des preuves orales le permet.

ATTENTION IMPORTANT : Si un étudiant grand admis n'a pas confirmé s'il accepte ou renonce à la filière par mail, il perd le bénéfice de son admission directe et la possibilité de passer l'oral.



suis admis(e) à passer l'oral

Module de préparation des oraux en ligne sur AMETICE au plus tard le 22/5 à 14h avec corpus des textes à travailler

Vous serez soumis à deux épreuves :

- Une présentation du projet personnel et professionnel
- Une épreuve de culture générale à orientation « domaine de la santé » **qui portera sur un des textes du corpus fourni dans AMETICE**

La durée totale de l'oral sera de 20 minutes

Les modalités des oraux de la PASS et des L.AS seront similaires



Oraux LAS du mercredi 19 au vendredi 21/6

Classement après les oraux

- **note des examens écrits coef 7**

- **note de l'oral coef 3**

Priorisation après l'oral du 21 au 28 Juin

Mise en ligne des résultats définitifs : **4 juillet**

Possibilité de désistement(s) donc application(s) de l'algorithme et appel du prochain candidat éligible



Stage infirmier pour les LAS admis en médecine ou odontologie

Mi-juillet à mi-aout

Ou mi-aout à mi-septembre (ordre alphabétique)

Terrains de stages APHM et IPC

Horaires infirmier temps plein (matin ou après midi)



Je n'ai pas validé ma LAS

Je redouble en licence classique et je pourrais recandidater l'année n+1 en LAS si je n'ai pas utilisé mes 2 chances



Voir la
scolarité de
votre
composante



J'ai validé ma LAS mais je n'ai pas réussi l'accès santé

Je retente l'accès sélectif en avançant dans le parcours LAS s'il me reste des chances

Rappels 2 chances d'accès sélectif santé:

- *PASS vaut pour 1 chance*
- *LAS vaut pour une chance si dépôt d'un dossier de candidature valide*

Voir la
scolarité de
votre
composante



J'ai validé ma LAS mais je n'ai pas réussi l'accès santé

L'inscription dans l'année de LAS supérieure se fait dans votre scolarité

Si jamais vous souhaitez changer de licence et vous inscrire dans une autre LAS que celle dans laquelle vous êtes il faudra passer par la plateforme **e-candidat** qui sera ouverte pour les LAS du 3 juin au 6 juillet 2024



Rentrée DFG2 en septembre

- Médecine
- Odontologie
- Maïeutique
- Kinésithérapie
- Pharmacie (pré rentrée mi juillet)



Services support



Scolarité SMPM

RDC Hall principal

Responsable : Dominique PEGUIN

Smpm-scol-cycle1@univ-amu.fr

Horaires :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h/13h-16h
- Mercredi : 9h00- 12h00



SUIO secteur sciences de la santé

RDC Hall principal

Le service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) peut vous informer et vous conseiller sur votre choix de formation et votre parcours d'étude.

Vous recevrez un accompagnement personnalisé, pour répondre à toutes vos questions.

Tél : 04 91 32 43 57

Formulaire de contact sur site SMPM

Horaires :

- Lundi, mardi, jeudi : 9h30-12h30/13h30-16h30
- Mercredi : 9h00- 12h30



Comités des études

3^{ème} étage de l'aile décanale

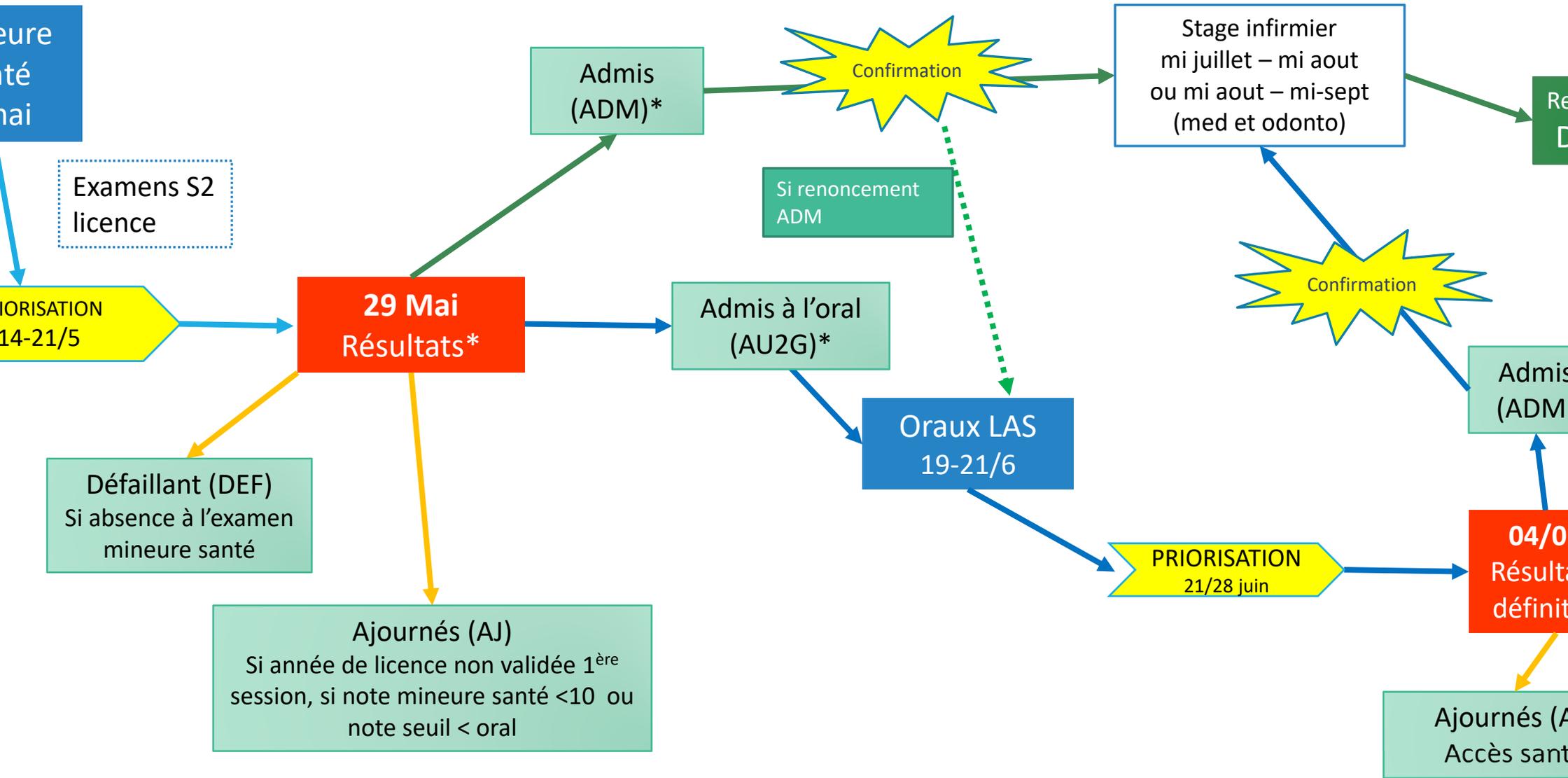
Responsable : Pr Kathia Chaumoitre

Mail : smpm-comite-etudes@univ-amu.fr

Tel : 04 91 32 43 14

Difficultés pédagogiques, psychologiques, financières...





les étudiants n'ayant pas réussi l'oral ou n'ayant pas validé leur LAS ou n'ayant pas candidaté à l'accès santé → pour l'accès à l'étude en LAS ou redoublement en Licence et utilisation des 1 ou 2 chances d'accès dans le parcours LAS

ils réserve de l'obtention de la licence à la 1^{ère} session



IMPORTANT

- Ne vous fiez qu'aux informations officielles de la faculté SMPM (site web)
- Lisez bien vos mails venant de la fac +++
- Vous aurez toutes les infos au fur et à mesure par mail ainsi que sur des documents distribués lors des examens
- En cas de doute, demandez à la scolarité SMPM : smpm-scol-cycle1@univ-amu.fr
- Faites attention aux dates clés
 - Priorisation du 14 au 21 mai pour tous
 - 2ème priorisation 21 au 28 juin si vous avez passé l'oral
 - Confirmation à envoyer si vous êtes admis sous peine de perdre votre place



Bon courage !
À très bientôt

